

# Asbl Régie des Quartiers de Mons Frameries Colfontaine



## ◆◆ Insertion socioprofessionnelle et redynamisation de quartier ◆◆

### Adresse :

#### Siège :

Place du Chapitre 2  
7000 Mons

### Téléphone :

065/47.01.62

**Site Internet :** en cours

### Statut :

Asbl

### Coordination :

Virginie WILLEQUET – [coordination@rdqmfc.be](mailto:coordination@rdqmfc.be) – 0475/52.20.46

**Sur le territoire communal de Mons, nous avons deux Service d'Activités Citoyennes (SAC)**

### SAC de Jemappes :

Mme Ingrid MAYEUR, Médiatrice Sociale  
Place du Coq 27 (Cité du Coq)  
7012 Jemappes  
065/88.58.16  
[msjemappes@rdqmfc.be](mailto:msjemappes@rdqmfc.be)

### SAC de Mons-Est :

Mme Céline DELBECQ, Médiatrice Sociale  
Allée des Bouleaux 10 (Domaine d'Épinlieu)  
7000 Mons  
065/22.58.18  
[msmonsest@rdqmfc.be](mailto:msmonsest@rdqmfc.be)

## ◆◆◆ Nos missions ◆◆◆

Une régie des quartiers est une association sans but lucratif active sur des quartiers d'habitations sociales et/ou de rénovation urbaine.

Ses missions se déclinent en deux axes complémentaires :

- développement de la dynamique de quartier
- accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle.

Les conditions d'agrément des régies des quartiers sont définies par l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 décembre 2013 .

Pour atteindre son but, la régie des quartiers réalise conjointement deux types d'actions : celles favorisant l'amélioration du cadre de vie, l'animation, la convivialité et l'exercice de la citoyenneté, et celles contribuant à l'insertion socioprofessionnelle des stagiaires en leur offrant une formation de base dans les métiers du bâtiment et de l'horticulture encadrée par une équipe professionnelle.

Pour accomplir ses missions, la régie des quartiers développe de nombreux partenariats, notamment avec FOREM Conseil, les forces vives des quartiers concernés, le Fonds Social Européen, le CPAS, la société de logement de service public (SLSP), la commune, etc. Au niveau communal, la régie coordonne un ou plusieurs services d'activités citoyennes (SAC). La gestion sociale, administrative et technique y est assurée par au moins un ouvrier compagnon et un médiateur social qui, par une démarche pédagogique, accompagnent les stagiaires dans la construction de leur projet personnel d'insertion socioprofessionnelle et concourent à la redynamisation du quartier.